



Rapport d'expertise médicale

Par **DESDOUETS Alain**, le **19/01/2017** à **15:19**

Bonjour,

Je souhaiterais, suite à une expertise médicale, obtenir de la compagnie d'assurance qui a ordonné cette prestation, le rapport de l'expert.

J'ai donc envoyé un courrier simple à l'assureur cela fait bientôt 2 mois et je suis toujours sans nouvelles.

Quel est le levier (article - décret ou autre) sur lequel je puis m'appuyer pour obtenir ce rapport que, visiblement, cette compagnie ne souhaite pas me transmettre ?

Merci.